



9 OCTOBRE 2025
PANTIN

Protéger l'enfant confié sur le long terme



Protéger l'enfant confié sur le long terme

L'avenir des enfants accueillis en protection de l'enfance, et notamment les relations sur lesquelles ils pourront compter à l'âge adulte, est un enjeu crucial pour ces enfants et les acteurs impliqués. La loi du 14 mars 2016 a introduit de nouveaux dispositifs, tels que les CESSEC, et institué la déclaration judiciaire de délaissement parental. Ces évolutions visent à adapter les prises en charge aux besoins des enfants protégés, notamment à répondre à leurs besoins de sécurité et de continuité de vie.

Où en est-on du déploiement de ces dispositions dans les départements et les territoires ? Quelle effectivité dans les pratiques ? Quelle chaîne de responsabilité et quelles initiatives prises pour favoriser l'élaboration de liens durables et soutenir les démarches de protection par le statut pour les enfants confiés ?

Cette journée a pour objectif de présenter l'étude récente de l'ONPE « Protéger l'enfant sur le long terme quand la perspective du retour en famille s'éloigne », d'approfondir les connaissances sur les aspects psychologiques et juridiques et de partager des expériences inspirantes.

Principales problématiques soulevées et questions abordées :

- Le rapport d'étude de l'ONPE.
- Les enjeux psychologiques de la réponse aux besoins de sécurité et de continuité des enfants confiés, et notamment les dimensions d'affiliation et d'appartenance.
- Les procédures juridiques à mettre en œuvre.
- Des expériences et leviers pour construire différemment les parcours des enfants et leur proposer des liens durables.

Fil rouge tout au long de la journée : *Morgane DENOYELLE – Psychologue - Cheffe de projet besoins fondamentaux et liens durables à la Ville de Paris*

PROGRAMME

9H30 : Ouverture institutionnelle ONPE/CNFPT

9h45 à 10h30 :

Quels retentissements des décisions prises « à court terme » dans la vie d'un enfant confié dans la durée ?

Stéphanie CALLET - Auteure du livre « Le jour où j'ai choisi ma famille »

10h30 à 11h15 :

Synthèse de l'étude « Protéger l'enfant sur le long terme – Quand la perspective d'un retour en famille s'éloigne »

Emilie COLE - Chargée d'étude et Anne OUI – Chargée de mission, ONPE

PAUSE

11h45 à 12h30 :

Les enjeux psychologiques de la réponse aux besoins de sécurité et de continuité de enfants confiés durablement

Emmanuelle TOUSSAINT – Chercheur associé à l'Université de Nantes, EPSM Mazurelle 85- Docteur en psychologie spécialisée en psychotraumatologie, attachement et périnatalité

DEJEUNER (self Délégation CNFPT) : 12h45-13h45

14h00 à 15h00 :

Les procédures de restriction et de contrôle de l'autorité parentale

Magali FOUGERE-RICAUD – Magistrate, cheffe de bureau du droit et de l'adoption de la Ville de Paris

PAUSE

15h15 à 16h35 :

Table ronde : des expériences et des leviers pour construire différemment les parcours des enfants et leur proposer des liens durables

Participants :

- *Amaryllis CAILLEAU – Cheffe du service Enfance, liens et filiations - Conseil départemental de la Loire-Atlantique,*
- *Solenne DONAL - Juge des enfants au tribunal de Paris, membre de la CESSEC (sous réserve),*
- *Virginie MONTEIL - Chargée de mission, service Solidarités Logement Insertion de la Préfecture de Dordogne*
- *Eva LANDRY et Karen OHANA – Co-directrices de l'Association « les enfants de Bohême » dans l'Ain*

16h35 à 16h50 :

Propos conclusifs : Morgane DENOYELLE – *Psychologue - Cheffe de projet besoins fondamentaux et liens durables à la Ville de Paris*

16h50 à 17h00 : conclusion institutionnelle

INFORMATIONS PRATIQUES

Les inscriptions se font **en ligne** avec le code : **EVV04 001**.

Les frais de déplacement et d'hébergement ne sont pas pris en charge par le CNFPT.
Seul le déjeuner est à la charge de l'INSET d'Angers.

La journée se déroule uniquement en présentiel à :

CIG PETITE COURONNE

1 rue Lucienne Gérain
93500 PANTIN

Contact : Stéfany CHIHAB – stefany.chihab@cnfpt.fr